

LOCALISATION DES SITES NÉCESSITANT DES TRAVAUX DE RESTAURATION POUR L'ATTEINTE DU BON ÉTAT ÉCOLOGIQUE EN 2027 SUR LE BASSIN VERSANT DE LA SEICHE - Planche 2



- LÉGENDE**
- Limite du bassin versant de la Seiche
 - Limite des sous-bassins versants de la Seiche
 - Réseau hydrographique (source : inventaire des cours d'eau, DDTM, septembre 2018)
- Sites potentiels de restauration morphologique de cours d'eau**
- Tronçon de cours d'eau altéré
 - Tronçon de cours d'eau altéré busé
- Actions de restauration morphologique de cours d'eau (évolution possible du type d'action retenu en fonction des résultats de la concertation)**
- Débusage
 - Remise dans le lit d'origine
 - Reméandrage
 - Recharge en granulats/diversification des écoulements
 - À préciser
 - Ouvrage perturbant la migration piscicole et le fonctionnement naturel des cours d'eau (hors ouvrages L214-17)
 - Plan d'eau implanté sur cours d'eau
 - Plan d'eau avec déviation des écoulements du cours d'eau
 - ★ Source altérée : buse et collecteur de drains

